



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 19213

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la semaine internationale du cerveau du 10 au 16 mars 2008. Cette édition 2008 organisée par l'université de Genève (UNIGE) a porté sur le thème «Cerveau et réalités». Des professeurs, des chercheurs et des professionnels de la santé ont livré et partagé les résultats de leurs dernières découvertes en la matière. Ils ont pu ainsi produire une synthèse des connaissances les plus actuelles sur l'organe qui préside au système nerveux central. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis sur le sujet et si elle a l'intention de tenir compte des résultats de ces recherches.

Texte de la réponse

La semaine internationale du cerveau est organisée chaque année au mois de mars, à travers le monde dans plus de 60 pays. Cette conférence organisée par l'université et les hôpitaux universitaires de Genève intéresse l'Europe et se déroule dans 20 villes de France. Son but est de sensibiliser le public aux enjeux de la recherche sur le cerveau. Des centaines de manifestations font partager au public l'enthousiasme engendré par les progrès de la recherche sur le cerveau. Cette manifestation est organisée sous l'égide de « The European Dana Alliance » et soutenue par « la Société française des neurosciences ». Les maladies neurologiques et psychiatriques touchent 1 personne sur 8 en Europe. Des progrès restent à faire, c'est pourquoi les pouvoirs publics au travers du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012, engagent un effort sans précédent sur la recherche. Ce plan a permis de créer une fondation de coopération scientifique qui impulsera la mise en place d'un réseau national d'excellence de recherche et de soins sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Cette fondation permettra de piloter, dynamiser, coordonner et animer les actions de recherche indispensables sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Ce réseau permettra de fédérer toutes les équipes de recherche françaises, de réputation internationale, qu'elles soient publiques ou privées, afin de rapprocher recherche fondamentale, recherche clinique et sciences sociales. Ces recherches bénéficieront également à d'autres maladies affectant le cerveau et la moelle épinière comme la maladie de Parkinson, les paraplégies et tétraplégies, les accidents vasculaires cérébraux, la sclérose en plaques. Par ailleurs, un Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM) installé à Paris sur le site de La Pitié-Salpêtrière a pour objectif de permettre une meilleure compréhension des maladies du cerveau et de la moelle épinière et de développer rapidement des traitements adaptés. Le regroupement, sur un même site, de laboratoires de recherche et de développement et d'activités de médecine permettra ainsi aux malades de bénéficier des découvertes les plus récentes.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19213

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 mars 2008, page 2228

Réponse publiée le : 30 septembre 2008, page 8441